



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

5 août 2016

L'actualité est dominée par les informations autour de la visite effectuée par la Coordonnatrice Résidente des Nations Unies, auprès du président de la Haute Cour Constitutionnelle. Sans aller jusqu'à évoquer un lobbying de la part des Nations Unies, les quotidiens ne manquent pas de faire le lien entre cette visite et la décision attendue de la HCC concernant le contrôle de constitutionnalité du Code de la communication médiatisée. Par ailleurs, l'organisation du Sommet de la francophonie retient l'attention de la presse locale.

Politique interne

ORGANISATION DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : ENTRE DOUTES ET CERTITUDES

Madagascar devra renforcer la sécurité en vue du Sommet de la Francophonie. Le Premier ministre Olivier Soloandrasana Mahafaly a noté que chaque citoyen a une part de responsabilité dans cette sécurisation. Ainsi, il en appelle à la contribution de tous dans l'objectif de lutter contre les actes terroristes, pour lesquels Madagascar n'est pas à l'abri. Cependant, force est de constater que le pays ne dispose pas de moyens nécessaires pour lutter contre le terrorisme. Si, 3 policiers assurent la sécurité de 1.000 personnes dans les autres pays ; à Madagascar, on compte 1 policier pour 3.000 personnes. (Madagascar-Laza, p. 3 ; Tia Tanindrazana, p. 3). Malgré tout, le seul secteur qui semble être maîtrisé est celui de la sécurité, puisque les éléments en charge de la sécurisation du Sommet ont suivi un entraînement intensif, de l'avis du quotidien Midi Madagasikara (p. 3). Par contre, le doute commence à s'installer dans l'esprit de l'opinion, concernant les travaux d'extension de l'aéroport d'Ivato, qui n'ont pas encore débuté. Des indiscretions font état de difficultés financières qui empêchent la réalisation de ces travaux. Certains journaux font également l'écho du licenciement de nombreux ouvriers du chantier de construction du Village de la Francophonie. En outre, la dureté et les dangers du quotidien risquent de biaiser l'accueil des rendez-vous internationaux prévus à Madagascar, introduit L'Express de Madagascar (p. 3). Dans une déclaration, en juillet, la commission épiscopale de « Justice et Paix » a manifesté sa crainte d'une « rupture sociale », si la situation actuelle persiste. Pareillement pour le Groupe des experts nationaux (GEN), qui a soutenu que la conjoncture « met en évidence la fragilité de l'État ». Pour Les Nouvelles (p. 3), Madagascar est au bord de deux grandes formes d'explosion : explosion de bombes due aux actes de violence dans le but de semer la terreur auprès d'un grand nombre de public étranger de passage au pays, dans le cadre des prochains Sommets ; et explosion sociale résultant de toutes les formes de divergences de vision entre les acteurs sociaux et politiques.

- *Le secrétaire exécutif national de la Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar, Ndriandahy Mohamoudou estime que malgré les divergences d'idées, le Sommet de la Francophonie est tout de même important pour Madagascar. Toutefois, la société civile n'a pas de position commune à ce sujet. La PFNOSCM estime que le pays doit profiter de la communauté francophone, d'autant que la France reste le plus grand bailleur de fonds de Madagascar. A la question de savoir « comment convaincre la population malgache », il estime que l'Etat doit*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



développer davantage la communication autour de la francophonie et expliquer ses avantages. (**Madagascar Matin, p. 3**)

- Le ministre Narson Rafidimanana, en charge des Projets présidentiels et de l'Aménagement du territoire, a eu raison de remplacer la directrice générale de la Société d'Équipement immobilier ou SEIMAD, Olivia Ratsiferana. Sa nomination en mai 2015 était illégale, en raison de conflits d'intérêts. En effet, Olivia Ratsiferana n'est autre que la sœur de Hugues Ratsiferana, président du Conseil national d'Orientation de l'Organisation du Sommet de la Francophonie. Et comme par hasard, la SEIMAD a obtenu le marché de la construction du Village de la francophonie et ce, sans appel d'offres. En outre, Olivia Ratsiferana est mariée à Ndriantiana Ratrimoarivony, responsable du Forum Francophone des Affaires, toujours dans le cadre de l'organisation du Sommet de la francophonie. Ce grand rendez-vous aura lieu dans trois mois, et **La Gazette de la Grande Île (p. 2)** parle d'un assainissement qui était certes nécessaire, mais tardif.

LA HCC REÇOIT LA COORDONNATRICE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Viollette Kakyomya, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies a effectué une visite de courtoisie auprès de Jean Eric Rakotoarisoa, président de la Haute Cour Constitutionnelle, le 1^{er} août dernier. Officiellement, les deux personnalités ont évoqué « le rôle primordial de la HCC dans les domaines de l'Etat et des droits fondamentaux ». Les possibilités d'appui du SNU à la Cour ont été soulevées lors de l'entrevue. Cela laisse indiquer que le rôle de la HCC dans le fonctionnement des institutions étatiques et dans l'application de l'Etat de droit a été abordé. Qui plus est, cette visite coïncide avec le contexte actuel, où la HCC doit procéder au contrôle de constitutionnalité du Code de la communication. Il n'est pas à écarter que le cas du Code de la communication ait été pris en exemple en tant que « rôle primordial » de la HCC. En outre, le SNU était l'initiateur des consultations régionales et nationales pour l'élaboration de l'avant-projet de Code. Mais dire que la Coordonnatrice Résidente du SNU a effectué un lobbying auprès du président de la HCC ne serait pas adéquat, dans la mesure où ce serait contraire au principe diplomatique de non-ingérence et au principe de l'indépendance de la Justice. (**L'Express de Madagascar, p. 5 ; La Vérité, p. 3 ; Madagascar Matin, p. 4**) En attendant la décision de la Haute Cour, le Mouvement pour la liberté d'expression a envoyé une nouvelle lettre aux juges constitutionnels. Cette lettre stipule que « le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et subséquemment, l'Observation générale n° 34 du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies relative à la liberté d'expression ; constitue une norme de référence pour la HCC dans le cadre du contrôle de constitutionnalité ». (**Midi Madagasikara, p. 3 ; Les Nouvelles, p. 3**)

« RODOBEN'NY MALAGASY » EXIGE UN CHANGEMENT D'INSTITUTIONS

Une nouvelle plateforme de l'opposition dénommée « Rodoben'ny Malagasy Tia Tanindrazana » ou RMTT vient de voir le jour. Composé notamment des politiciens Tsarahame Edouard et Harison Razafindrakoto, ce mouvement prêche une démarche plus radicale pour déboulonner le régime en place, et n'écarte pas l'éventualité d'une descente dans la rue. Reste cependant à savoir sa capacité de mobilisation, dans la mesure où il est composé de partis et associations qui ne sont pas représentés au Parlement. Entre le « Mitsangana ry Malagasy », le « Dinika ho fanavotam-pirenena, le RMTF est peut-être le

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



*mouvement de trop pour les observateurs, note **La Vérité (p. 10)**. En tout cas, ce mouvement exige un changement d'institutions et l'instauration d'une structure adaptée, dénonçant une structure sociale et une gouvernance fortement dominées par des étrangers au détriment de la société malgache. Le RMTF souhaite l'effectivité d'une réconciliation nationale, la mise en place d'une nouvelle Constitution adaptée à la culture malgache, et l'amendement des textes sur la gestion de mines, de l'énergie, de la communication et du Code électoral. (Madagascar-Laza, p. 4 ; La Gazette de la Grande Île, p. 6 ; L'Observateur, p. 2)*

ELECTIONS : LA REVISION DU CADRE JURIDIQUE PREVUE EN 2017

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, Hery Rakotomanana a expliqué que la révision de l'encadrement juridique des élections, du fichier électoral, et de la stratégie d'éducation électorale est primordiale. Néanmoins, l'élaboration des avant-projets de loi ne devrait être terminée qu'à la fin de ce mois de décembre, tandis que les textes électoraux révisés ne devraient être soumis au vote du Parlement que lors de la première session ordinaire en 2017. Or, le Premier ministre avait indiqué que les élections provinciales et régionales auront lieu en 2017. L'éventualité que ces textes ratent la première session parlementaire n'est pas à écarter, puisqu'auparavant, ils doivent être étudiés par l'Exécutif. « Le mieux serait que la révision des textes se fasse avant ces scrutins, sinon il faudra se contenter du cadre juridique en l'état », a estimé Hery Rakotomanana. Notons que l'Exécutif n'a pas encore saisi la CENI en vue de l'organisation de ces élections régionales et provinciales. (L'Express de Madagascar, p. 5)

CUA : LE TROISIEME ADJOINT EVINCÉ

*Le Troisième adjoint au Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo, Patrick Ramiaranana, a légitimé la décision prise par la Mairesse Lalao Ravalomanana, de l'évincer de son poste. Selon les sources de **Midi Madagasikara (p. 2)**, Patrick Ramiaranana, accusé de s'ingérer dans les domaines de compétence de deux autres adjoints au maire, ne s'entendait plus depuis longtemps avec la mairesse et les autres dirigeants de la commune, en particulier avec l'actuel Deuxième adjoint, Julien Randriamorasata. D'ailleurs, la nomination de Patrick Ramiaranana aurait déjà été abrogée une semaine avant la quatrième révision de l'organigramme de la Commune Urbaine d'Antananarivo. Pour certains observateurs, la modification de l'organigramme serait une occasion pour Lalao Ravalomanana d'assainir son entourage. Les deux adjoints au maire ne seraient pas à l'abri d'un limogeage. Certains directeurs et conseillers spéciaux du maire ne seraient pas non plus épargnés.*

Communauté internationale

REUNION D'APAISEMENT DANS L'AFFAIRE OPPOSANT L'AMBASSADEUR TURC A L'INSTITUT RAVINALA

*Une rencontre entre Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères et Volcan Türk Vural, Ambassadeur de Turquie, s'est tenue hier soir. Cette rencontre fait suite aux déclarations de ce dernier, selon lesquelles les instituts et ONGs créés par Fethullah Gülen, composent un réseau terroriste. Il s'agissait d'une réunion d'apaisement, informe **L'Express de Madagascar (p. 5)** Un diplomate contacté par **Les Nouvelles (p. 3)** a expliqué qu'« il est de coutume de convoquer un ambassadeur pour une affaire qui pourrait avoir des impacts sur*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



les relations diplomatiques. Cela pourrait être le cas des articles relayés par les médias dernièrement. Néanmoins, la ministre des Affaires étrangères refuse d'utiliser le terme "convocation" pour parler de cette rencontre ». Pour rappel des faits, le 29 juillet dernier, le diplomate turque a rencontré la presse pour apporter des précisions sur la situation qui prévaut dans son pays, suite au coup d'Etat avorté du 15 juillet dernier. Selon ses explications, ce coup d'Etat a été organisé par une clique au sein des forces armées turques, liée à l'organisation terroriste Fethullah Gülen, tout en précisant que deux institutions installées à Madagascar appartiennent à cette organisation. L'ambassadeur a fait ainsi allusion à l'Institut Ravinala et au Collège Light International.

Format de couverture

Le quotidien **L'Express de Madagascar (p. 19)** consacre une page entière à un dossier signé de l'association Liberty32, intitulé « Journée internationale de la jeunesse : une date pour inviter à la citoyenneté active ». Le forum européen de la citoyenneté en 2002 avait défini le terme « citoyenneté » comme « un statut dans une communauté politique, juridique, sociale, basé sur un ensemble de règles juridiques qui définissent l'appartenance à la communauté politique ». Concrètement, les dernières élections qui se sont tenues au pays ont montré un faible taux de participation, sachant que la population malgache est majoritairement jeune. Ce désintérêt de l'exercice de la citoyenneté active peut s'expliquer par l'image négative de l'exercice de la politique, mais également par la disparition de l'éducation citoyenne dans le programme scolaire des jeunes Malgaches aux alentours des années 90. Mais la participation citoyenne des jeunes ne se limite pas aux élections, puisqu'elle englobe aussi le débat public et la sauvegarde des biens publics. Les solutions proposées seraient de renforcer l'éducation civique et de restaurer le service national sous une forme actualisée.

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

